

REPUBLIQUE DU CONGO



PND

2022-2026

PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

Une économie forte, diversifiée et
résiliente pour une croissance
inclusive et un développement
durable irréversible

ANNEXE N° 3

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT
PUBLIC (PIP) 2022-2026**

Ref : Loi n°3 – 2022 du 14 janvier 2022

Table des matières

Table des matières	i
Liste des tableaux	ii
Liste des graphiques.....	iii
I. Présentation générale	4
II. Méthodologie d'identification des projets du PIP	5
1. Identification des projets.....	5
a. Définition des Piliers stratégiques	5
b. Identification des programmes.....	5
c. Sélection des projets.....	6
2. Evaluation des projets	6
a. Les projets avec études de faisabilité et ayant des coûts annualisés.....	6
b. Les projets avec étude de faisabilité et ayant des coûts globaux pour la période 2022-2026	6
c. Les projets ayant des études à actualiser	7
d. Les idées de projets.....	7
III. Piliers et programmes du PIP	8
1. Présentation des coûts par piliers stratégiques du PND 2022-2026.....	8
2. Présentation des programmes d'investissement du PND 2022-2026	10
IV. Projets du PIP.....	16
Pilier1 : Développement de l'agriculture au sens large	18
Pilier 2 : Développement industriel.....	29
Pilier 3 : Développement des zones économiques spéciales.....	38
Pilier 4 : Développement du tourisme.....	41
Pilier 5 : Développement de l'économie numérique	53
Pilier 6 : Promotion immobilière	58
V. Besoins de financement du PIP	62

Liste des tableaux

Tableau 1 : prévisions d'investissement du PIP par piliers stratégiques du PND.....	8
Tableau 2 : Récapitulatif des piliers et programmes du PIP	13
Tableau 3 : Nombre de projets du PIP par pilier stratégique du PND 2022-2026.....	16
Tableau 4 : Répartition des projets du PIP par pilier selon qu'ils ont ou pas des études de faisabilité et les conventions de financement.....	16
Tableau 5 : Tableau Ressources projetées du PND 2022-2026 par type de ressource et par an .	62

Liste des graphiques

Graphique 1 : Etapes générales d'identification des projets du PIP	5
Graphique 2 : Schéma d'identification des projets du PND 2022-2026	6
Graphique 3 : part des piliers stratégiques dans les prévisions d'investissement du PIP 2022-2026	10
Graphique 4 : Programmes d'investissement représentant au moins 1% des besoins en capital du PND	12
Figure 5 : Proportion des outils d'opérationnalisation du PND 2022-2026	15
Figure 6 : Proportion des financements acquis et à rechercher par rapport au coût total du PND 2022-2026	63
Figure 7 : pourcentage des financements du gap du PND par type de financement	64

I. Présentation générale

1. En 2021, le Chef de l'Etat, son **Excellence Denis SASSOU N'GUESSO**, a été réélu sur la base de son projet de société, intitulé « **Ensemble, poursuivons la marche** ». Celui-ci est opérationnalisé à travers le Plan national de développement (PND) 2022-2026 composé de six (6) Piliers stratégiques : (i) le développement de l'agriculture au sens large ; (ii) le développement industriel ; (iii) le développement du tourisme ; (iv) le développement de l'économie numérique ; (v) la promotion immobilière ; et (vi) le développement des zones économiques spéciales.

2. De façon explicite, il s'agit pour le Gouvernement, à travers ces piliers stratégiques, de poursuivre sur la période de réalisation du PND, la mise en œuvre des actions concourant à une économie forte, diversifiée et résiliente. Cela est d'autant plus déterminant que la République du Congo traverse depuis quelques années, une période marquée par une succession de crises économique, financière et sanitaire.

3. Ces actions du PND qui traduisent la volonté du Gouvernement s'exécutent à travers la mise en œuvre des projets d'investissement, lesquels sont logés dans un document appelé programme d'investissements public (PIP). Ce dernier est constitué de l'ensemble des programmes et projets d'investissement prévus par l'Etat pour être exécutés au cours d'une période donnée. Il met en cohérence, d'une part, l'ensemble des programmes contenus dans le Programme pluriannuel d'actions prioritaires (PPAP) et, d'autre part, les projets d'investissements y afférents, devant être pris en compte dans le volet investissement du budget de l'Etat. Il constitue en outre un outil de rationalisation et d'amélioration de la qualité de la dépense publique.

4. Les projets constituant le présent PIP ont été retenus suivant plusieurs critères, parmi lesquels l'incidence positive que ces projets auront sur les domaines couverts par l'Agenda 2030 dont la République du Congo est signataire. En alignant le PIP aux objectifs de développement durable (ODD), le Gouvernement ambitionne à travers ce plan, de rapprocher davantage le Congo des cibles des ODD au cours des cinq prochaines années.

5. En dehors de la présentation générale, ce document est composé de quatre points : la méthodologie d'identification des projets d'investissement du PND 2022-2026 et d'estimation des coûts annualisés de ces projets ; les Piliers ainsi que les programmes retenus dans le présent PIP, en dégageant leurs coûts globaux et les coûts associés à chacune des années couvertes par le PND ; les différents projets d'investissement du PND en indiquant les coûts globaux et les tranches annuelles et enfin l'état des besoins de financement du PIP.

II. Méthodologie d'identification des projets du PIP

6. La présente méthodologie décrit les différentes étapes ayant conduit à la prise en compte des projets dans le programme d'investissement public. De manière générale, deux étapes ont permis de conforter cette méthodologie : l'identification et l'évaluation des projets.

Graphique 1 : Etapes générales d'identification des projets du PIP



1. Identification des projets

7. L'identification des projets du PIP obéit à un processus en trois phases : la définition des objectifs stratégiques des Piliers, l'identification des programmes et la sélection des projets du PND.

a. Définition des Piliers stratégiques

8. Le choix de six (06) Piliers stratégiques du plan national de développement 2022-2026 découle de la vision du Chef de l'Etat exprimée dans son projet de société « Ensemble, Poursuivons la marche ». C'est en s'appuyant sur le contenu de cette vision que la Task-Force des politiques économiques et sociales conformément au décret n°2021-347 du 06 juillet 2021, a instruit la coordination technique des travaux d'élaboration du PND de bâtir une analyse stratégique autour desdits Piliers. Ceux-ci ont constitué le sous-bassement des étapes d'élaboration du PND, notamment celle liée à l'identification des programmes.

b. Identification des programmes

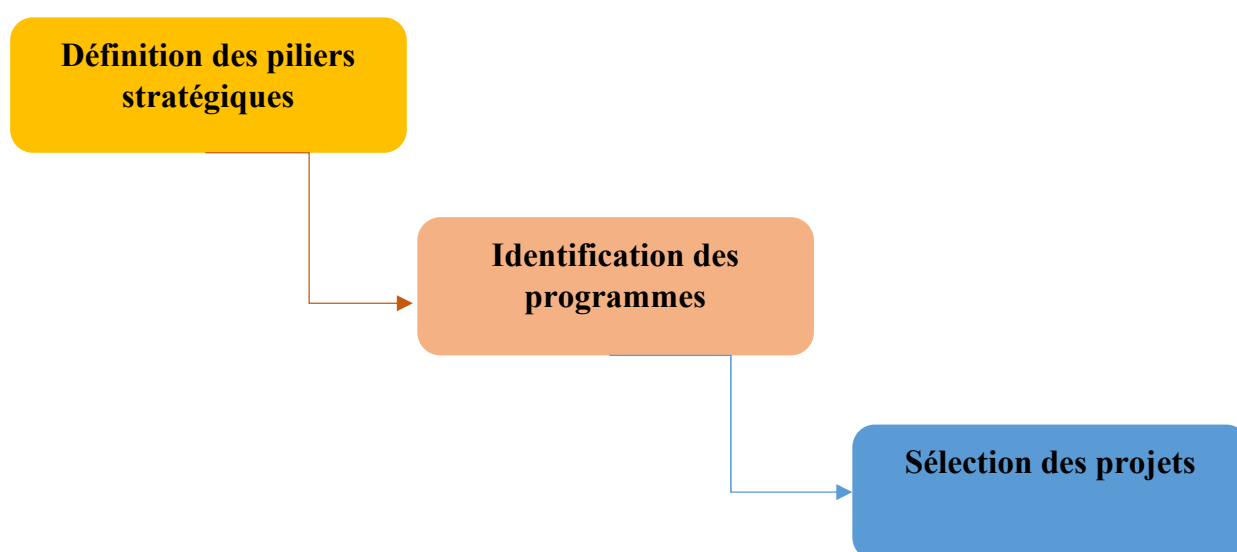
9. Sur la base de la note d'orientation, le Gouvernement, avec la contribution des partenaires au développement, de la société civile, du secteur privé, des institutions de la République, et des directions des études et de la planification des ministères, a identifié, à partir d'un diagnostic approfondi, les programmes nécessaires à la mise en œuvre des

piliers stratégiques. Au terme de ces travaux effectués en focus groupes, les participants ont identifié vingt-sept (27) programmes repartis en six (6) piliers stratégiques.

c. Sélection des projets

10. A partir des conclusions du diagnostic et des programmes identifiés, les directions des études et de la planification (DEP) se sont attelées à la sélection des projets. Au total, trois cent quarante et trois (343) projets sont recensés pour le plan national de développement 2022-2026.

Graphique 2 : Schéma d'identification des projets du PND 2022-2026



2. Evaluation des projets

11. Les trois cent quarante et trois (343) projets définis ont fait l'objet d'une catégorisation par les experts du Gouvernement à travers six (6) groupes thématiques constitués suivant les piliers stratégiques du PND. De ces travaux, il en est ressorti quatre types de projets :

a. Les projets avec études de faisabilité et ayant des coûts annualisés

12. Il s'agit des projets d'investissement disposant d'une étude de faisabilité et dont les tranches annuelles (coûts annualisés) sont clairement déclinées. Ces projets sont intégrés dans le PND pour leurs montants indiqués dans les études de faisabilité.

b. Les projets avec étude de faisabilité et ayant des coûts globaux pour la période 2022-2026

13. Ce bloc regroupe les projets possédant une étude de faisabilité et dont les coûts de réalisation sont fournis globalement pour toute la période de leur mise en œuvre. Pour des besoins de programmation annuelle du PIP, les experts du Gouvernement, ont recouru à une méthodologie claire et rigoureuse de répartition annuelle de ces coûts

globaux. La démarche a consisté en l'application, par année, des taux suivants : pour la première année du plan, liée aux travaux de démarrage, le coût du projet est estimé à 10% du coût global ; pour la deuxième année, il est estimé à 23% ; pour les troisième, quatrième et cinquième année, il est estimé respectivement à 24% ; 23% et 20% du coût total du projet.

c. Les projets ayant des études à actualiser

14. Sont recensés dans ce bloc, les projets dont les études de faisabilité sont devenues caduques. Ces projets sont pris en compte dans le PIP pour leurs coûts évalués dans ces études devenues obsolètes. Cependant, pour chacun de ces projets, ces coûts reconduits sont majorés du coût d'actualisation de leurs études de faisabilité. En d'autres termes, outre le coût d'exécution des projets, le PIP a pris en compte les dépenses relatives à l'actualisation des études de faisabilité desdits projets.

d. Les idées de projets

15. Les idées de projet sont l'ensemble des projets du PIP dépourvus d'études de faisabilité. Pour leur prise en compte dans le PIP, les experts du Gouvernement, ont adopté une méthodologie consistant tout d'abord à identifier les projets similaires disposant d'études de faisabilité. Ensuite, les experts ont affecté aux idées de projets, les coûts globaux des projets similaires en les majorant de 15%. Dans ces coûts globaux majorés, sont intégrés les dépenses de réalisation des études de faisabilité qui permettront de migrer ces idées de projets en projets du PND. Enfin, ces coûts globaux ont fait l'objet d'une répartition annuelle suivant la même démarche que celle appliquée aux projets avec études de faisabilité et ayant des coûts globaux pour la période 2022-2026.

III. Piliers et programmes du PIP

1. Présentation des coûts par piliers stratégiques du PND 2022-2026

16. Les prévisions d'investissement du PIP se répartissent comme suit par pilier stratégique :

Tableau 1 : prévisions d'investissement du PIP par piliers stratégiques du PND

Ordre	Libellé Axes stratégiques	Montants	Part (%)
Axe 1	DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE AU SENS LARGE	1 036 138	11,60
Axe 2	DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	4 003 689	44,81
Axe 3	DEVELOPPEMENT DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES	214 813	2,40
Axe 4	DEVELOPPEMENT DU TOURISME	1 014 700	11,36
Axe 5	DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	360 113	4,03
Axe 6	PROMOTION IMMOBILIERE	2 305 667	25,80
	TOTAL GENERAL	8 935 118	100

17. Pour la stabilisation et la relance économique au cours de la période 2022-2026, le Gouvernement a traduit ses ambitions en programmes contenus dans les six piliers stratégiques du PND. Les prévisions d'investissement de ces piliers stratégiques, chiffrées à 8 935 118 millions de FCFA sur les cinq années du PND 2022-2026, se répartissent comme suit :

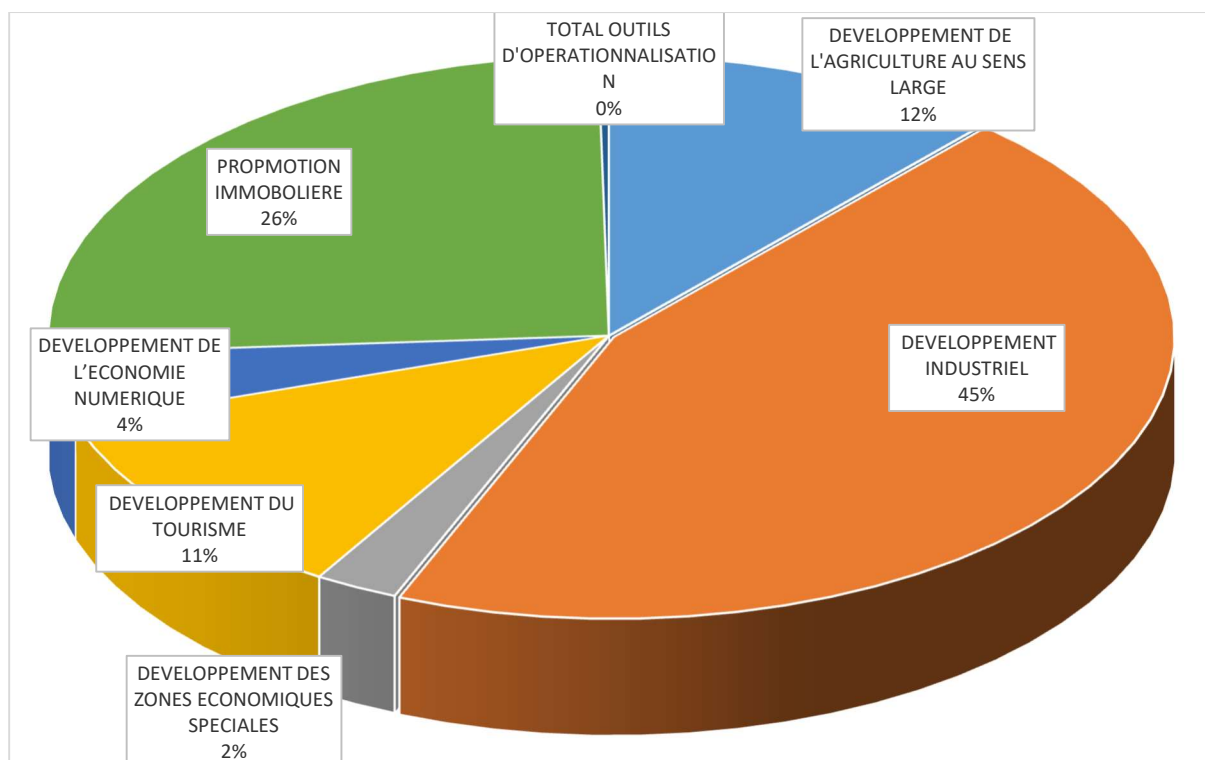
- **Le pilier 1 « Agriculture au sens large »** représente 11,60% des investissements programmés durant la période 2022-2026 et s'appuie sur les programmes suivants : (i) développement des productions végétales ; (ii) développement des productions animales ; (iii) développement des productions halieutiques ; (iv) amélioration des conditions d'exercice de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; (v) développement de la foresterie et (vi) gouvernance du pilier du développement de l'agriculture au sens large.
- **Le pilier 2 « Développement industriel »** concentre à lui seul 44,81% des prévisions d'investissement du PIP 2022-2026 pour la réalisation des programmes ci-après : (i) promotion de l'industrialisation de transformation par la valorisation des ressources naturelles (ii) promotion de l'industrialisation par la transformation des produits manufacturiers, agroalimentaires et agroindustriels; (iii) promotion de l'industrialisation tout en veillant à la protection de l'environnement dans les parcs industriels ; (iv) promotion de l'industrialisation par le renforcement des infrastructures de base et par l'exploitation des atouts géographiques et culturels; (v) renforcement des capacités des PME/PMI locales et (vi) gouvernance du développement industriel.
- **Le pilier 3 « Développement des zones économiques spéciales »** concentre 214 813 millions de FCFA des prévisions d'investissements de la période 2022-2026, soit 2,40%

des investissements programmés. Cette enveloppe financière servira à rendre effectifs, les programmes ci-après : (i) aménagement et viabilisation des espaces des ZES ; (ii) développement des activités des ZES et (iii) gouvernance des ZES.

- **Le pilier 4 « Développement du tourisme »** reçoit 11,36% des prévisions du PIP. Cette part, équivalente à 1 014 700 millions de FCFA, sera affectée à la mise en œuvre des programmes suivants : (i) construction et aménagement des voies d'accès aux sites touristiques ; (ii) construction et équipement des infrastructures d'offres touristiques et de loisirs ; (iii) viabilisation des sites touristiques et (iv) gouvernance du développement du tourisme.
- **Le pilier 5 « Développement de l'économie numérique »** représente 4,03% des investissements au cours des cinq prochaines années du PND, soit la plus faible part. L'allocation correspondante à cette part, soit 360 113 millions de FCFA permettra la réalisation des programmes : (i) développement des infrastructures numériques ; (ii) développement des plateformes et de l'entrepreneuriat numérique ; (iii) développement des compétences, de la recherche et de la production industrielle liées au numérique ; (iv) Réduction de la fracture numérique et (v) gouvernance du développement de l'économie numérique.
- **Le pilier 6 « Promotion immobilière »** bénéficie, sur la période 2022-2026, de prévisions d'investissements, pour un montant de 2 305 667 millions de FCFA, soit 25,80% du présent PIP. Le poids prépondérant de ce pilier s'explique par la mise en œuvre de trois programmes structurants que sont : (i) promotion de l'immobilier à usage commercial ; (ii) promotion de l'habitat et des logements collectifs et (iii) gouvernance de la promotion immobilière.

18. La part de chaque pilier stratégique du PND dans les prévisions d'investissement du PIP est mise en exergue dans le graphique ci-après.

Graphique 3 : part des piliers stratégiques dans les prévisions d'investissement du PIP 2022-2026



2. Présentation des programmes d'investissement du PND 2022-2026

19. Le plan national de développement 2022-2026 comprend vingt-sept (27) programmes d'investissement. Ces derniers totalisent un coût global de 8 935 118 millions de FCFA. De ce total, 20% relèvent de la gestion administrative des six (6) piliers du PND. La gestion administrative comporte deux (2) composantes : les frais de préparation des projets et les charges récurrentes des projets.

20. Les frais de préparation des projets renvoient aux projets sans étude. Lorsqu'un projet n'a pas fait l'objet d'une étude de faisabilité, le cas des idées de projets, un taux de 10 % de l'estimation du coût du projet est affecté à l'étude de faisabilité qui devrait être réalisé en début du projet. C'est aussi le cas pour les projets dont les études sont considérées comme caduques pour lesquels il est exigé de refaire les études de faisabilité.

21. Sont aussi pris en compte dans les 10%, les frais liés à la préparation des projets partant de l'identification jusqu'au lancement de la réalisation de l'étude de faisabilité.

22. Les charges récurrentes des projets (charge de fonctionnement) renvoient à l'opérationnalisation des projets. Autrement dit, le montant affecté permettra de financer les charges récurrentes qui sont les dépenses de fonctionnement générées par la mise en œuvre des projets/programmes d'investissement public qui ne sont pas incluses dans le coût global du projet.

23. Le coût de 8 935 118 millions de FCFA représente 99,69% du coût du PND estimé à 8 962 594 millions de FCFA. Le reste des besoins, 27 476 millions de FCFA, soit 0,31% du coût du PND, revient aux outils d'opérationnalisation du PND, notamment : la stratégie

de communication, le schéma de financement, les opérations statistiques et le suivi et évaluation.

24. Du coût global des programmes d'investissement, 8 935 118 millions de FCFA, quatorze (14) programmes ont une part comprise entre 1,1% et 29,7% et totalisent à eux seuls un taux de 93,7%. Figurent notamment dans cet intervalle, les programmes ci-après :

- promotion de l'industrialisation par le renforcement des infrastructures de base et par l'exploitation des atouts géographiques et culturels (29,7% de part) grâce à des projets structurants tels que : (i) construction en BOT de la centrale hydroélectrique de Sounda et des lignes électriques associés, et (ii) réhabilitation du Chemin de fer Congo océan ;
- Construction et aménagement des voies d'accès aux sites touristiques (7,5% de part), justifiés par plusieurs grands projets comme : (i) aménagement de la voie d'accès au parc national Conkouati-Douli, dans le département du Kouilou ; (ii) installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie au lac télé dans la Likouala.
- promotion de l'habitat et des logements collectifs (18,2% de parts) grâce aux projets à forts effets d'entraînement tels que : (i) construction et achèvement des logements à Diosso ; et (ii) construction des bâtiments (logements) à Pointe-Noire (Camp IGET).

25. Parmi les treize (13) programmes ayant des parts inférieures à 1%, on note, entre autres, le programme Réduction de la fracture numérique et le programme amélioration des conditions d'exercice de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

26. Le graphique ci-après montre les programmes ayant une part d'au moins 1% du coût total du PIP.

Graphique 4 : Programmes d'investissement représentant au moins 1% des besoins en capital du PND

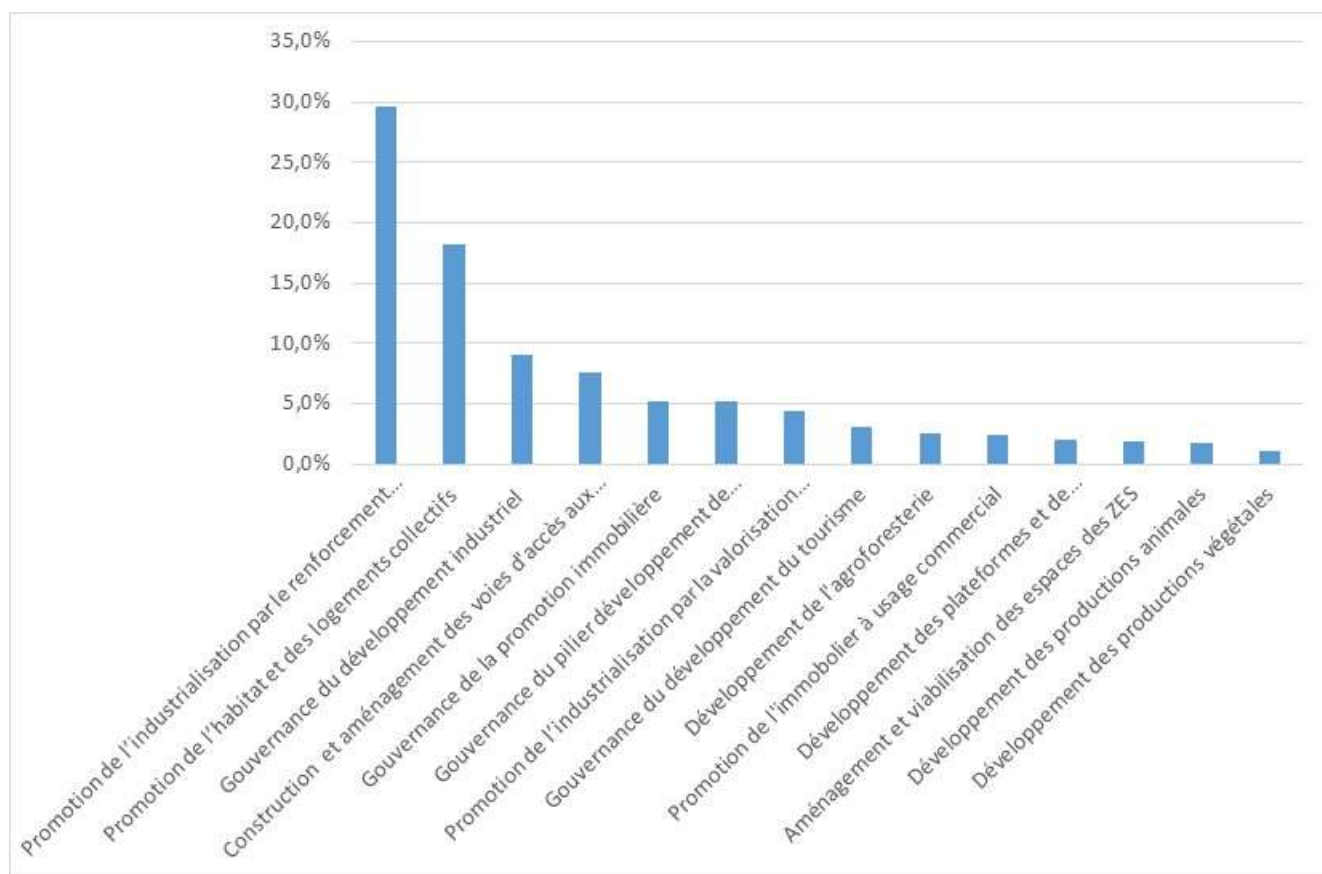


Tableau 2 : Récapitulatif des piliers et programmes du PIP

Axes/ Programmes	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
PILIER 1 : DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE AU SENS LARGE	103 614	238 312	248 673	238 312	207 228	1 036 138
Développement des productions végétales	9 632	22 154	23 117	22 154	19 264	96 322
Développement des productions animales	15 831	36 411	37 994	36 411	31 662	158 308
Développement des productions halieutiques	2 880	6 625	6 913	6 625	5 761	28 803
Amélioration des conditions d'exercice de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	6 813	15 670	16 351	15 670	13 626	68 130
Développement de la Foresterie	22 297	51 282	53 512	51 282	44 593	222 966
Gouvernance du pilier développement de l'agriculture au sens large	46 161	106 170	110 786	106 170	92 322	461 609
PILIER 2 : DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	400 179	921 036	961 428	920 689	800 357	4 003 689
Promotion de l'industrialisation par la valorisation des ressources naturelles	39 695	91 299	95 268	91 299	79 390	396 950
Promotion de l'industrialisation par la transformation des produits manufacturiers, agroalimentaires et agroindustriels	5 098	12 225	13 035	11 948	10 196	52 501
Promotion de l'industrialisation tout en veillant à la protection de l'environnement dans les parcs industriels	4 955	11 397	11 892	11 397	9 910	49 550
Promotion de l'industrialisation par le renforcement des infrastructures de base et par l'exploitation des atouts géographiques et culturels	265 000	609 500	636 000	609 500	530 000	2 650 000
Renforcement des capacités des PME/PMI locales	5 275	12 133	12 660	12 133	10 550	52 750
Gouvernance du développement industriel	80 156	184 483	192 574	184 414	160 311	801 938
PILIER 3 : DEVELOPPEMENT DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES	21 481	49 407	51 555	49 407	42 963	214 813
Aménagement et viabilisation des espaces des ZES	16390	37697	39336	37697	32780	163900
Développement des activités des ZES	240	552	576	552	480	2400
Gouvernance des ZES	4851	11158	11643	11158	9703	48513

Axes/ Programmes	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
PILIER 4 : DEVELOPPEMENT DU TOURISME	101 601	233 460	243 533	233 266	202 840	1 014 700
Construction et aménagement des voies d'accès aux sites touristiques	67 235	154 641	161 364	154 641	134 470	672 350
Construction et équipement des infrastructures d'offres touristiques et de loisirs	5 175	11 903	12 420	11 903	10 350	51 750
Viabilisation des sites touristiques	2 116	4 867	5 078	4 867	4 232	21 160
Gouvernance du développement du tourisme	27 075	62 050	64 671	61 856	53 788	269 440
PILIER 5 : DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	36 011	82 826	86 427	82 826	72 023	360 113
Développement des infrastructures numériques	7 018	16 142	16 844	16 142	14 037	70 183
Développement des plateformes et de l'entrepreneuriat numériques	17 351	39 907	41 642	39 907	34 701	173 507
Développement des compétences, de la recherche et de la production industrielle liées au numérique	2 535	5 831	6 084	5 831	5 070	25 350
Réduction de la fracture numérique	1 280	2 944	3 072	2 944	2 560	12 800
Gouvernance du développement de l'économie numérique	7 827	18 003	18 785	18 003	15 655	78 273
PILIER 6 : PROMOTION IMMOBILIERE	226 371	536 174	550 024	537 913	455 184	2 305 667
Promotion de l'immobilier à usage commercial	19 024	48 729	50 573	48 729	43 203	210 259
Promotion de l'habitat et des logements collectifs	160 602	379 932	387 263	381 671	318 492	1 627 960
Gouvernance de la promotion immobilière	46 745	107 513	112 188	107 513	93 490	467 448
Total des programmes du PND	889 257	2 061 214	2 141 640	2 062 413	1 780 594	8 935 118

Le cout global du PND 2022-2026 est de 8 962 594 millions de FCFA. De ce cout global, les programmes et projets inscrits dans ce plan s'élèvent à 8 935 118 millions de FCFA. Le reste soit 27 476 millions de FCFA reviennent aux outils d'opérationnalisation, notamment le cout lié aux activités de communication du PND et celles du suivi et évaluation.

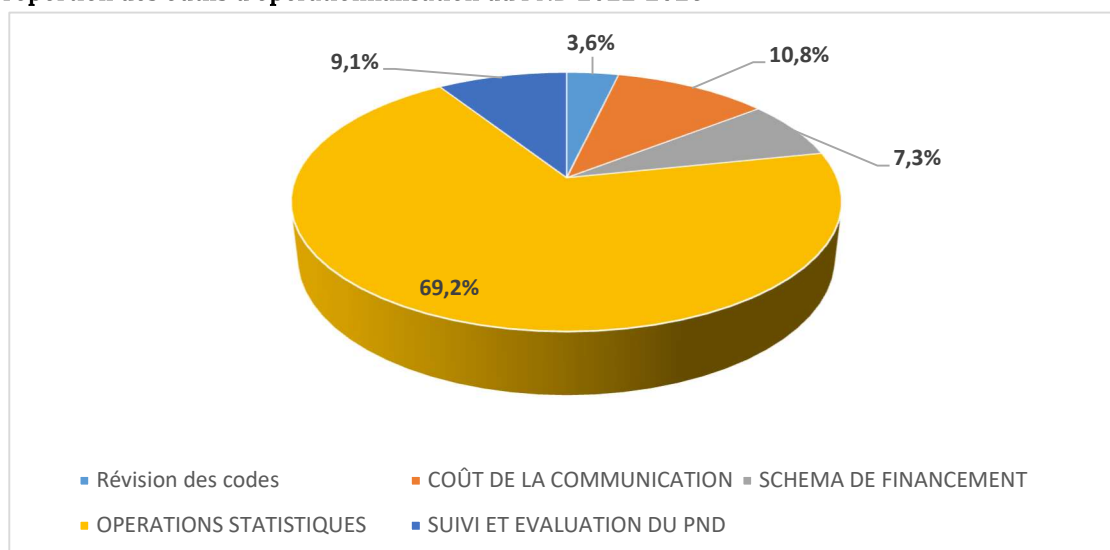
Le tableau ci-après présente les différentes mesures d'accompagnement retenues dans le PND.

Tableau 3 : Récapitulatif des outils d'opérationnalisation du PND 2022-2026

Libellé/ Année	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
REVISION DU CODE DU TRAVAIL ET DU CODE DE REVISION DE PROCEDURE CIVILE, COMMERCIALE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	0	400	600	0	0	1 000
COÛT DE LA COMMUNICATION	298	684	714	684	595	2 976
SCHEMA DE FINANCEMENT	200	460	480	460	400	2 000
OPERATIONS STATISTIQUES	1 900	4 370	4 560	4 370	3 800	19 000
SUIVI ET EVALUATION DU PND	250	575	600	575	500	2 500
TOTAL	2 648	6 489	6 954	6 089	5 295	27 476

De ce tableau, il ressort que, les opérations statistiques totalisent un montant de 19 000 millions de FCFA, soit 69,15% du cout global des outils d'opérationnalisation. Le suivi et évaluation, le schéma de financement et le cout de la communication ont respectivement 2 500, 2 000 et 2 976 millions de FCFA représentant des parts respectives de 9,09%, 7,25% et 10,93%, comme le montre le graphique ci-après.

Figure 5 : Proportion des outils d'opérationnalisation du PND 2022-2026



IV. Projets du PIP

27. Le PND compte trois cents quarante et trois (343) projets présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Nombre de projets du PIP par pilier stratégique du PND 2022-2026

N° Axe	Libellé Axes stratégiques	Projets	
		Nombre	%
1	DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE AU SENS LARGE	90	26,24
2	DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	74	22
3	DEVELOPPEMENT DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES	15	4,37
4	DEVELOPPEMENT DU TOURISME	102	30
5	DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	33	9,62
6	PROMOTION IMMOBILIERE	29	8
Total		343	100

28. De ce tableau, il ressort que les trois piliers prédominants sont respectivement le développement du tourisme (30%), le développement de l'agriculture (26,24%) et le développement industriel (22%).

29. Le tableau ci-dessous présente les projets du PIP par pilier suivant trois critères : projets avec études de faisabilité, projets sans études de faisabilité et projets ayant des conventions de financement.

Tableau 4 : Répartition des projets du PIP par pilier selon qu'ils ont ou pas des études de faisabilité et les conventions de financement.

Numéro Axe	Libellé Axes stratégiques	Nombre total des projets de l'axe	Projets		Projets avec convention de financement
			Avec études de faisabilité	Sans études de faisabilité	
1	DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE AU SENS LARGE	90	29	61	25
2	DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	74	28	46	15
3	DEVELOPPEMENT DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES	15	4	11	3
4	DEVELOPPEMENT DU TOURISME	102	31	71	6
5	DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	33	3	30	12
6	PROMOTION IMMOBILIERE	29	24	5	11
Total		343	119	224	72

30. Sur l'ensemble des projets d'investissement du PIP, 224 ne disposent pas d'études de faisabilité (soit un taux de 65,30%) et ceux ayant fait l'objet d'étude s'élèvent à 119 (soit un taux de 34,70%). De ces 119 projets, 72 ont des conventions avec des partenaires au développement, soit un taux de 60,50%. Rapportés à l'ensemble des projets du PIP, la proportion des projets ayant des conventions chute à 20,99%.

31. Par pilier stratégique du PND, le développement de l'agriculture au sens large compte 90 projets dont 29 ont fait l'objet d'études et le reste, soit 61 projets, n'ont pas d'études. 25 projets avec études ont des conventions de financement avec les partenaires au développement tels que l'AFD, la FAO, le FIDA et la Banque mondiale.

32. Au sujet du développement industriel, 62,16% des projets d'investissement relevant de ce pilier manquent d'études de faisabilité. Parmi les projets pourvus d'études, soit 28 projets, 15 ont des conventions de financement signées notamment avec la Banque mondiale, la BAD, la Chine et la BDEAC.

33. Le pilier développement des zones économiques spéciales compte 4 projets avec études de faisabilité et 11 sans études. 3 projets du pilier six (6) du PND ont bénéficié des conventions de financement.

34. S'agissant du pilier développement du tourisme, sur les 102 projets d'investissement comptabilisés, 71 ne disposent pas d'études. Des projets dotés d'études, soit 31 au total, 6 ont des conventions de financement. Celles-ci sont signées avec la Banque mondiale et les autres partenaires.

35. En ce qui concerne le développement de l'économie numérique, 30 projets sur 33 n'ont pas fait l'objet d'études. Le reste des projets, soit 3, ont des études de faisabilité et des conventions de financement avec la Chine et la BAD.

36. Sur 29 projets du pilier promotion immobilière, 24 ont bénéficié des études de faisabilité. 11 conventions ont été signées.

Pilier1 : Développement de l'agriculture au sens large

37. Le pilier développement de l'agriculture au sens large vise à accroître les capacités de production agricole, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à lutter contre la pauvreté. Pour ce faire, il s'appuie sur six (6) programmes et 90 projets d'une valeur totale estimée à 1 036 138 millions de FCFA. Parmi les programmes de ce pilier, plusieurs auront une incidence directe sur les objectifs du développement durable, notamment les objectifs 1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 11, 12 et 15.

Montant en millions de FCFA

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
1	Pilier 1: DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE AU SENS LARGE	103 614	238 312	248 673	238 312	207 228	1 036 138		
11	Programme 1: Développement des productions végétales	9 632	22 154	23 117	22 154	19 264	96 322		
1101	Développement des filières végétales	8 112	18 658	19 469	18 658	16 224	81 122		
110101	Développement de la production semencière	250	575	600	575	500	2 500	Oui	Non
110102	Projet manioc	303	697	727	697	606	3 030	Oui	Oui
110103	Projet banane	303	697	727	697	606	3 030	Non	Non
110104	Projet haricot	232	534	557	534	464	2 321	Non	Non
110105	Projet soja	605	1 391	1 452	1 391	1 210	6 049	Non	Non
110106	Projet sorgho	300	689	719	689	599	2 996	Non	Non
110107	Projet arachide	250	575	600	575	500	2 500	Non	Non
110108	Projet oignon	418	962	1 004	962	836	4 182	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
110109	Projet niébé	300	689	719	689	599	2 996	Non	Non
110110	Projet pomme de terre	524	1 204	1 256	1 204	1 047	5 235	Non	Non
110111	Projet riz paddy	595	1 369	1 428	1 369	1 190	5 951	Non	Non
110112	Projet cacao	1 051	2 418	2 523	2 418	2 102	10 512	Oui	Oui
110113	Projet palmier à huile	500	1 150	1 200	1 150	1 000	5 000	Non	Non
110114	Projet hévéa	500	1 150	1 200	1 150	1 000	5 000	Non	Non
110115	Projet anacardier	500	1 150	1 200	1 150	1 000	5 000	Non	Non
110116	Projet café	500	1 150	1 200	1 150	1 000	5 000	Non	Non
110117	Projet cultures maraîchères	303	697	727	697	606	3 030	Oui	Oui
110118	Projet Installation des stations fruitières	121	279	291	279	242	1 211	Non	Non
110119	Projet construction d'une unité de production d'engrais azotés	180	414	432	414	360	1 800	Non	Non
110120	Projet de contrôle de qualité du sol, de l'eau et de l'air	15	35	36	35	30	151	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
110121	Projet de l'élaboration d'un plan national d'affectation des terres, du code et du cadastre agricole	5	12	12	12	10	51	Non	Non
110122	Projet d'appui à la recherche pour la restauration /l'amélioration de la fertilité des sols par l'agroforesterie et les jachères améliorantes	43	98	102	98	85	426	Non	Non
110123	Projet pilote zonage des terres agricoles du Congo	75	173	180	173	150	751	Non	Non
110124	Projet de promotion des engrais biologiques	50	115	120	115	100	500	Non	Non
110125	Projet Equipement et intrants agricoles	190	437	456	437	380	1 900	Non	Non
1102	Amélioration de la productivité agricole de la femme	1 520	3 496	3 648	3 496	3 040	15 200		
110201	Projet appui aux activités génératrices de revenus au profit des femmes et filles mères	520	1 196	1 248	1 196	1 040	5 200	Non	Oui
110202	Projet mise en place d'un Fonds d'appui aux activités génératrices des revenus	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Non
12	Programme 2: Développement des productions animales	15 831	36 411	37 994	36 411	31 662	158 308		
1201	Développement des filières d'élevage	9 885	22 736	23 724	22 736	19 770	98 852		
120101	Développement de la filière porcine	629	1 446	1 509	1 446	1 258	6 288	Oui	Oui
120102	Développement de la filière bovine	3 294	7 576	7 905	7 576	6 588	32 938	Oui	Oui
120103	Développement de la filière des petits ruminants	4 393	10 103	10 542	10 103	8 785	43 926	Oui	Oui
120104	Développement de la filière volaille	1 570	3 611	3 768	3 611	3 140	15 700	Oui	Oui

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
1202	Promotion de la commercialisation et de la transformation des productions animales	5 946	13 675	14 269	13 675	11 891	59 456		
120201	Lutte contre les épizooties et l'épidémiosurveillance	50	115	120	115	100	500	Oui	Oui
120202	Appui au métayage des animaux	5 696	13 100	13 669	13 100	11 391	56 956	Non	Non
120203	Petit matériel d'élevage et de fabrique d'aliment de bétail	200	460	480	460	400	2 000	Non	Non
13	Programme 3: Développement des productions halieutiques	2 880	6 625	6 913	6 625	5 761	28 803		
1301	Développement des filières de pêche et d'aquaculture	828	1 904	1 987	1 904	1 656	8 280		
130101	Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale (PDPAC)	50	115	120	115	100	500	Oui	Oui
130102	Projet d'amélioration des conditions d'exercice de la pêche maritime et de la durabilité de sa gestion au Congo (AFD)	50	115	120	115	100	500	Oui	Oui
130103	Projet promotion de l'élevage de poissons en cages flottantes	125	288	300	288	250	1 250	Non	Non
130104	Projet Appui au développement de la pêche continentale	125	288	300	288	250	1 250	Non	Non
130105	Projet Appui au développement de la pêche maritime	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
130106	Projet Installation des zones aquacoles	378	869	907	869	756	3 780	Non	Non
1302	Renforcement des capacités des structures d'appui à la production halieutique et aquacole	2 052	4 720	4 926	4 720	4 105	20 523		

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
130201	Construction du port de pêche de Yoro et voies d'accès	450	1 035	1 080	1 035	900	4 500	Oui	Oui
130202	Projet Création de 10 zones piscicoles d'au moins 150 étangs chacune d'ici 2026.	98	225	235	225	196	980	Non	Non
130203	Projet production piscicole d'au moins 123.454 tonnes	254	585	610	585	509	2 543	Non	Non
130204	Projet Réhabilitation des domaines piscicoles de Djoumouna, Gamboma, Madingou, Ewo et Mindouli d'ici fin 2022.	250	575	600	575	500	2 500	Non	Non
130205	Construction d'une école des métiers de la pêche à Mossaka	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Oui	Non
14	Programme 4: Amélioration des conditions d'exercice de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	6 813	15 670	16 351	15 670	13 626	68 130		
1401	Promotion de la commercialisation, de la transformation et de la conservation des produits agricoles	1 917	4 409	4 601	4 409	3 834	19 170		
140101	Développement des marchés de gros/d'une plateforme de gros avec les infrastructures logistiques de stockage et de conservation (BZV et PN)	656	1 509	1 574	1 509	1 312	6 560	Oui	Oui
140102	Construction de deux (02) laboratoires de contrôle qualité, d'analyse, de test et d'essais performants équipés et accrédités (ISO 17025) et améliorer les compétences (BZV et PN)	787	1 811	1 889	1 811	1 574	7 872	Non	Non
140103	Construction d'un laboratoire d'analyse des paramètres environnementaux	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
140104	Transport et logistique agricole (52 véhicules dont 12 frigorifiques et 40 IVECO/BEN)	374	860	897	860	748	3 738	Non	Non
1402	Modernisation de l'agriculture	4 896	11 261	11 750	11 261	9 792	48 960		
140201	Mécanisation agricole	1 162	2 673	2 789	2 673	2 324	11 620	Non	Non
140202	Energie et hydraulique agricole	540	1 242	1 296	1 242	1 080	5 400	Non	Non
140203	Création des Zones Agricoles Protégées (ZAP)	444	1 021	1 066	1 021	888	4 440	Non	Non
140204	Identification et affectation des réserves foncières agricoles	250	575	600	575	500	2 500	Non	Non
140205	Redéploiement du génie rural	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Non
140206	Redéploiement du génie militaire	1 500	3 450	3 600	3 450	3 000	15 000	Oui	Non
15	Programme 5: Développement de l'agroforesterie	22 297	51 282	53 512	51 282	44 593	222 966		
1501	Développement des plantations forestières	21 252	48 879	51 004	48 879	42 503	212 516		
150101	Projet Agroforesterie communautaire et bois énergie Pool-Plateaux	190	437	456	437	380	1 900	Oui	Oui
150102	Projet PREFOREST (fonds vert-climat)	2 200	5 060	5 280	5 060	4 400	22 000	Oui	Oui
150103	Projet PROREP (CAFI - Initiative des forêts d'Afrique centrale)	900	2 070	2 160	2 070	1 800	9 000	Oui	Oui
150104	Renforcement des capacités du Programme National d'Afforestation et de reboisement (ProNar)	10 000	23 000	24 000	23 000	20 000	100 000	Oui	Oui

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
150105	Renforcement des capacités du ministère de l'Economie Forestière (MEF)	7 962	18 312	19 108	18 312	15 923	79 616	Oui	Non
1502	Développement des plantations agro-forestières	615	1 415	1 476	1 415	1 230	6 150		
150201	Projet de création des pépinières dans 05 départements	75	173	180	173	150	750	Non	Non
150202	Projet de mise en place des plantations communautaires avec des espèces forestières à usage de bois énergie	50	115	120	115	100	500	Oui	Oui
150203	Projet paysage forestier Nord Congo (PPFNC)	15	35	36	35	30	150	Oui	Oui
150204	Restauration des mangroves et des écosystèmes forestiers côtiers associés	75	173	180	173	150	750	Non	Non
150205	Appui à la gouvernance forestière	400	920	960	920	800	4 000	Oui	Non
1503	Valorisation des produits forestiers Non ligneux	430	989	1 032	989	860	4 300		
150301	Développement d'un cadre national de gestion durable de tourbières	80	184	192	184	160	800	Non	Non
150302	Renforcement des capacités des acteurs des structures de gestion des tortillères	50	115	120	115	100	500	Non	Non
150303	Renforcement des capacités du centre de valorisation des produits forestiers Non ligneux	300	690	720	690	600	3 000	Oui	Oui
16	Gouvernance du pilier développement de l'agriculture au sens large	25 438	58 508	61 051	58 508	50 876	254 381		
1601	Coordination interministérielle	25 148	57 841	60 355	57 841	50 296	251 481		

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
160101	Renforcement des capacités institutionnelles des ministères impliqués	10 000	23 000	24 000	23 000	20 000	100 000	Non	Non
160102	Installation du système permanent intégré des statistiques agricoles	200	460	480	460	400	2 000	Oui	Oui
160103	Agence Nationale de Développement de l'Agriculture et de l'Elevage (ANDAE)	387	891	930	891	775	3 874	Non	Non
160104	Agence Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (ANDPA)	403	928	968	928	807	4 033	Non	Non
160105	Redynamisation du Fonds de Soutien à l'Agriculture (FSA) et du Fonds d'Aménagement Halieutique (FAH)	250	575	600	575	500	2 500	Non	Non
160106	Mise en œuvre du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) en partenariat avec la Banque mondiale et le fonds OFID	6 000	13 800	14 400	13 800	12 000	60 000	Oui	Oui
160107	Mise en œuvre du Projet de Développement Intégré des Chaines des Valeurs au Congo (PRODIVAC) en partenariat avec la BAD	5 600	12 880	13 440	12 880	11 200	56 000	Oui	Oui
160108	Projet de Relance du Secteur Agricole (PARSA) avec l'AFD	500	1 150	1 200	1 150	1 000	5 000	Oui	Oui
160109	Construction et équipement du laboratoire de recherche aquacole	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
160110	Construction, aménagement et équipement du laboratoire de diagnostic vétérinaire de Brazzaville et du laboratoire de biotechnologie du Centre National de lutte contre les maladies des Cultures,	200	460	480	460	400	2 000	Non	Non
160111	Création et opérationnalisation du cadastre agricole	115	265	276	265	230	1 150	Non	Non
160112	Aménagement des pistes agricoles, appui et accompagnement à la transformation des produits agricoles	1 125	2 588	2 700	2 588	2 250	11 250	Non	Non
160113	Appui aux caisses féminines d'épargne et de crédit mutuels	90	207	216	207	180	900	Oui	Oui
160114	Développement de l'entrepreneuriat coopératif agricole	125	288	300	288	250	1 250	Non	Non
160115	Système Informatisé de Vérification de la Légalité (SIVL)	52	121	126	121	105	524	Non	Non
1602	Renforcement des capacités du secteur agricole et des ministères d'appui	290	667	696	667	580	2 900		
160201	Cartographie des zones de mangroves	40	92	96	92	80	400	Non	Non
160202	Cartographie des zones de tourbières	40	92	96	92	80	400	Non	Non
160203	Renforcement des capacités des acteurs des structures de gestion des tortillères	50	115	120	115	100	500	Non	Non
160204	Renforcement de l'approche sectorielle de la gouvernance du secteur	50	115	120	115	100	500	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
160205	Renforcement des systèmes d'information et de suivi-évaluation des programmes	50	115	120	115	100	500	Non	Non
160206	Renforcement des opérateurs du secteur en privilégiant l'approche filière et la chaîne de valeur	35	81	84	81	70	350	Non	Non
160207	Mise en place du cadre juridique, réglementaire et institutionnel	25	58	60	58	50	250	Non	Non
	Coût total d'investissement du pilier 1	82 891	190 649	198 938	190 649	165 782	828 910		
	Gestion administrative du pilier 1¹	20723	47662	49735	47662	41446	207228		

¹ Pour mémoire

Pilier 2 : Développement industriel

38. A travers le pilier développement industriel, le Gouvernement entend : (i) promouvoir l'industrialisation de transformation par la valorisation des ressources naturelles (ii) promouvoir l'industrialisation par la transformation des produits manufacturiers, agroalimentaires et agroindustriels; (iii) promouvoir l'industrialisation tout en veillant à la protection de l'environnement dans les parcs industriels ; (iv) promouvoir l'industrialisation par le renforcement des infrastructures de base et par l'exploitation des atouts géographiques et culturels; (v) renforcer les capacités des PME/PMI locales et (vi) améliorer la gouvernance du développement industriel.

39. L'atteinte des objectifs de ce pilier passera par la mise en œuvre de six (6) programmes et soixante-quatorze (74) projets. Ces projets qui permettront par ailleurs d'améliorer les indicateurs liés à plusieurs ODD, particulièrement les ODD 1 ; 2 ; 8 ; 9, 10 ; 12 et 13, ont un coût global de 4 003 689 millions de FCFA, répartis sur cinq (5) ans.

Montant en millions de FCFA

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
2	Pilier 2: DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	400 179	921 036	961 428	920 689	800 357	4 003 689		
21	Promotion de l'industrialisation par la valorisation des ressources naturelles	39 695	91 299	95 268	91 299	79 390	396 950		
2101	Valorisation des hydrocarbures liquides et gazeux	31 675	72 853	76 020	72 853	63 350	316 750		
210101	Elaboration de la stratégie et des politiques du secteur des hydrocarbures	25	58	60	58	50	250	Non	Non
210102	Construction de la deuxième raffinerie	25 000	57 500	60 000	57 500	50 000	250 000	Oui	Oui
210103	Construction d'une unité d'extraction des GNL	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Oui
210104	Construction des dépôts stratégiques et de sécurité des produits pétroliers	4 000	9 200	9 600	9 200	8 000	40 000	Non	Non
210105	Construction d'une unité de fabrication de l'urée	650	1 495	1 560	1 495	1 300	6 500	Non	Non
210106	Construction de la centrale électrique à gaz	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Oui	Non
2102	Développement des investissements et de l'artisanat minier et forestier	8 020	18 446	19 248	18 446	16 040	80 200		
210201	Acquisition des infrastructures géoscientifiques	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
210202	Appui à la structuration du secteur minier artisanal	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
210203	Construction de deux unités de production des lingots de fer, du cuivre, de l'or et du zinc à travers la FONDECO	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Oui	Oui
210204	Construction et équipement de l'usine de la céramique de Makoua	1 400	3 220	3 360	3 220	2 800	14 000	Oui	Non
210205	Construction et équipement d'une cimenterie à MAFOUMBOU Tao Tao (Louvakou)	200	460	480	460	400	2 000	Oui	Oui
210206	Mise en place du système informatique de vérification, de légalité et de la traçabilité des bois	20	46	48	46	40	200	Non	Non
210207	Construction du laboratoire géomatique CNIAF)	50	115	120	115	100	500	Non	Non
210208	Appui aux unités des 1ère, 2e et 3e transformations de bois	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
210209	Appui aux unités de production des huiles essentielles d'eucalyptus	25	58	60	58	50	250	Oui	Non
210210	Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement (FIGA)	5 000	11 500	12 000	11 500	10 000	50 000	Oui	Non
210211	La transformation des résidus du bois issu des 1ères, 2 èm et 3ème transformations	25	58	60	58	50	250	Non	Non
22	Promotion de l'industrialisation par la transformation des produits manufacturiers, agroalimentaires et agroindustriels	5 098	12 225	13 035	11 948	10 196	52 501		
2201	Transformation des produits agro-pastoraux et halieutiques	818	1 882	1 964	1 882	1 636	8 182		

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
220101	Construction de la maison de la femme	158	364	380	364	316	1 582	Oui	Non
220102	Construction d'infrastructures d'abattage, de conservation et de transformation des produits pastoraux	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
220103	Acquisition des équipements de conservation et de transformation des produits de pêche et d'aquaculture (unités améliorées de salage, séchage et fumage de poisson)	50	115	120	115	100	500	Non	Non
220104	Construction des unités de transformation du riz	500	1 150	1 200	1 150	1 000	5 000	Oui	Oui
220105	Structuration de la filière d'huiles alimentaires raffinées	10	23	24	23	20	100	Non	Non
2202	Transformation des matériaux locaux, des produits médicaux et forestiers	4 280	10 343	11 071	10 066	8 559	44 319		
220201	Appui à la production des pavés par la SPC	100	230	240	230	200	1 000	Oui	Oui
220202	Mise en place d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) d'exploitation de gypse de Mfouati en appui à la filière cimentière	20	46	48	46	40	200	Non	Non
220203	Appui à la société COPASOL (Socité de fabrication des panneaux solaires basée à Oyo)	200	460	480	460	400	2 000	Oui	Oui
220204	Construction et équipement d'une usine de production des médicaments génériques	350	805	840	805	700	3 500	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
220205	Appui aux artisans pour la transformation de la liane et rotin	10	22	23	22	19	96	Non	Non
220206	Construction et équipement des usines de production d'oxygène médical	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
220207	Construction d'une unité de biocarburant à base de la production d'huile de ricin	100	230	240	230	200	1 000	Oui	Oui
220208	Construction d'une industrie du bois dans la ZES de Ouessou	3 000	6 900	7 200	6 900	6 000	30 000	Oui	Oui
220209	Construction d'une industrie du bois dans la ZES de Pointe-Noire	400	920	960	920	800	4 000	Oui	Oui
220210	Mise en place d'une unité de gaz médicaux à l'hôpital militaire de Brazzaville	0	500	800	223	0	1 523	Non	Non
23	Promotion de l'industrialisation tout en veillant à la protection de l'environnement dans les parcs industriels	4 955	11 397	11 892	11 397	9 910	49 550		
230101	Renforcement du cadre juridique en matière de pollution et de nuisances	20	46	48	46	40	200	Non	Non
230102	Acquisition du matériel de contrôle de la qualité de l'air, de l'eau et du sol	40	92	96	92	80	400	Non	Non
230103	Mise en place d'un Plan national de Gestion des déchets dangereux	50	115	120	115	100	500	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
230104	Développement des mécanismes de veille sanitaire, phytosanitaire et environnemental	25	58	60	58	50	250	Non	Non
230105	Création d'un système de surveillance, de contrôle et d'information concernant les risques de pollution par les hydrocarbures et des activités minières	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
230106	Promotion des technologies propres et des modes de production durable	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
230107	Mise en place des mesures incitatives pour des entreprises menant des activités économiques respectueuses de l'environnement (activités écoresponsables)	15	35	36	35	30	150	Non	Non
230108	Etudes de Développement d'un programme "champion project" dédié à cet objectif et permettant de développer les compétences techniques et managériales à 150 Entrepreneurs	375	863	900	863	750	3 750	Non	Non
230109	Construction d'un laboratoire de contrôle de qualité	530	1 219	1 272	1 219	1 060	5 300	Non	Non
230110	Construction et équipement d'une unité de contrôle des normes industrielles	350	805	840	805	700	3 500	Non	Non
230111	Construction et équipement d'un laboratoire de contrôle des aliments et des produits pharmaceutiques	350	805	840	805	700	3 500	Non	Non
230112	Construction et équipement des centres des métiers industriels	500	1 150	1 200	1 150	1 000	5 000	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
230113	Construction et équipement des lycées professionnels et industriels	1 500	3 450	3 600	3 450	3 000	15 000	Non	Non
230114	Mise en place d'un fonds d'appui au développement industriel	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Non
24	Promotion de l'industrialisation par le renforcement des infrastructures de base et par l'exploitation des atouts géographiques et culturels	265 000	609 500	636 000	609 500	530 000	2 650 000		
240101	Electrification de la zone industrielle de Maloukou	700	1 610	1 680	1 610	1 400	7 000	Oui	Oui
240102	Adduction d'eau potable de la zone industrielle de Maloukou	400	920	960	920	800	4 000	Oui	Non
240103	Construction en BOT de la centrale hydroélectrique de Sounda et des lignes électriques associées	117 800	270 940	282 720	270 940	235 600	1 178 000	Oui	Non
240104	Réhabilitation et extension en BOT de la centrale électrique de Djeno	1 200	2 760	2 880	2 760	2 400	12 000	Non	Non
240105	Extension de la centrale électrique du Congo (CEC)	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
240106	Electrification des districts du département de la Sangha à partir du barrage de Liouesso	300	690	720	690	600	3 000	Non	Non
240107	Construction et exploitation en BOT de l'usine d'eau de NgambOuissi à Pointe-Noire	3 600	8 280	8 640	8 280	7 200	36 000	Non	Non
240108	Réhabilitation et extension en BOT de la centrale hydroélectrique du Djoué à Brazzaville	2 600	5 980	6 240	5 980	5 200	26 000	Oui	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
240109	Elargissement et renforcement de la RN2	21 000	48 300	50 400	48 300	42 000	210 000	Oui	Non
240110	Construction de la route Ignié-Maloukou	2 500	5 750	6 000	5 750	5 000	25 000	Oui	Non
240111	Construction de la route Yié-Maloukou	10 000	23 000	24 000	23 000	20 000	100 000	Oui	Non
240112	Construction de la route Ollombo-Abala	5 500	12 650	13 200	12 650	11 000	55 000	Oui	Non
240113	Bitumage de 25 km de la route Boundji-Ewo	2 000	4 600	4 800	4 600	4 000	20 000	Oui	Non
240114	Réhabilitation du Chemin de Fer Congo Océan	20 000	46 000	48 000	46 000	40 000	200 000	Non	Oui
240115	Acquisition de 50 locomotives	10 000	23 000	24 000	23 000	20 000	100 000	Oui	Non
240116	Dragage du réseau fluvial	800	1 840	1 920	1 840	1 600	8 000	Non	Non
240117	Construction du pont-route-rail Brazzaville-Kinshasa	17 000	39 100	40 800	39 100	34 000	170 000	Oui	Oui
240118	Construction du corridor 13 (Ouessou-frontière RCA)	38 600	88 780	92 640	88 780	77 200	386 000	Oui	Oui
240119	Poursuite des travaux de la route nationale n°3 Dolisie-Ndende-frontière du Gabon	10 900	25 070	26 160	25 070	21 800	109 000	Oui	Oui
25	Renforcement des capacités des PME/PMI locales	5 275	12 133	12 660	12 133	10 550	52 750		
250101	Renforcement de l'assistance technique sur les procédures d'impulsion des PME/PMI	3 000	6 900	7 200	6 900	6 000	30 000	Non	Non
250102	Accompagnement des PME/PMI locales au travers d'un logiciel de crédits digitaux	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
250103	Création d'une banque d'investissement et de développement au service des petites et moyennes entreprises	2 000	4 600	4 800	4 600	4 000	20 000	Non	Non
250104	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de participation active des PME/PMI locales dans les ZES à travers la sous-traitance, la co-entreprise et le local content	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
250105	Projet d'appui au secteur privé local	25	58	60	58	50	250	Non	Non
250106	Elaboration du cadre de concertation public-privé	50	115	120	115	100	500	Non	Non
26	Gouvernance du développement industriel	120	276	288	276	240	1 200		
260101	Renforcement du cadre législatif et réglementaire	30	69	72	69	60	300	Oui	Non
260102	Restructuration/renforcement des capacités des institutions publiques et privées de formation de recherche	50	115	120	115	100	500	Non	Non
260103	Création des organismes d'appui à l'industrialisation.	40	92	96	92	80	400	Non	Non
	Coût total d'investissement du pilier 2	320 295	736 679	768 708	736 679	640 590	3 202 951		
	Gestion administrative du pilier 2²	80036	184207	192286	184138	160071	800738		

² Pour mémoire

Pilier 3 : Développement des zones économiques spéciales

40. Le développement des zones économiques spéciales vise à opérationnaliser les zones économiques spéciales. Ce pilier, d'un coût global de 214 813 millions de FCFA, s'appuiera sur quinze (15) projets repartis en trois (3) programmes. Outre l'atteinte des objectifs du pilier, ces projets amélioreront nombre d'indicateurs ODD dont ceux relevant des objectifs 1, 2, 6,7,8,9,10, 16 et 17.

Montant en millions FCFA

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
3	Pilier 3: DEVELOPPEMENT DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES	21 481	49 407	51 555	49 407	42 963	214 813		
31	Aménagement et viabilisation des espaces des ZES	16 390	37 697	39 336	37 697	32 780	163 900		
3101	Aménagement des ZES	7 290	16 767	17 496	16 767	14 580	72 900		
310101	Indemnisation des expropriés des ZES	7 200	16 560	17 280	16 560	14 400	72 000	Non	Non
310102	Travaux d'arpentage des ZES (Ignié, Oyo-Ollombo et Ouessou)	90	207	216	207	180	900	Oui	Non
3102	Développement des infrastructures dans les ZES	9 100	20 930	21 840	20 930	18 200	91 000		
310201	Construction des infrastructures de base des ZES (électricité, eau, TIC, routes, rails)	7 000	16 100	16 800	16 100	14 000	70 000	Non	Non
310202	Equipped du siège abritant les organes de Gestion des ZES	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
310203	Construction du siège (R+7) abritant les organes de Gestion des ZES	1 200	2 760	2 880	2 760	2 400	12 000	Non	Non
310204	Construction des bâtiments des guichets uniques dans les ZES	400	920	960	920	800	4 000	Non	Non
310205	Construction des centres de formation qualifiante dans les ZES	400	920	960	920	800	4 000	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
32	Développement des activités des ZES	240	552	576	552	480	2 400		
320101	Actualisation des études de faisabilité pour les ZES	30	69	72	69	60	300	Oui	Oui
320102	Organisation des Foras à l'international pour attirer les développeurs potentiels	90	207	216	207	180	900	Oui	Oui
320103	Réalisation des études spécifiques des infrastructures de base	120	276	288	276	240	1 200	Non	Non
33	Gouvernance des ZES	555	1 277	1 332	1 277	1 110	5 550		
330101	Renforcement du cadre juridique et institutionnel spécial aux ZES.	5	12	12	12	10	50	Non	Non
330102	Renforcement de la gouvernance et amélioration du climat des affaires	20	46	48	46	40	200	Non	Non
330103	Elaboration d'une stratégie de communication	15	35	36	35	30	150	Oui	Oui
330104	Elaboration de la politique sectorielle du Ministère en charge des ZES	15	35	36	35	30	150	Non	Non
330105	Formation de jeunes dans les métiers des ZES	500	1 150	1 200	1 150	1 000	5 000	Non	Non
	Coût total d'investissement du pilier 3	17 185	39 526	41 244	39 526	34 370	171 850		
	Gestion administrative du pilier 3³	4 296	9 881	10 311	9 881	8 593	42 963		

³ Pour mémoire

Pilier 4 : Développement du tourisme

41. En dépit de ses innombrables atouts, le secteur du tourisme peine à jouer un rôle prépondérant dans la croissance et le développement du Congo. Pour infléchir son modèle de croissance, le Gouvernement a de nouveau fait de l'agriculture une priorité de sa stratégie de diversification. Aussi, il ambitionne d'améliorer et de diversifier l'offre touristique. L'atteinte de cet objectif sera rendue possible par l'exécution de cent-deux (102) projets regroupés dans quatre (4) programmes. Lesquels auront un impact positif sur les ODD, tels que l'ODD1, 2, 4,8,9,10, 15. Le Gouvernement devra à ce titre mobiliser une enveloppe globale de 1 014 700 millions de FCFA sur cinq (5) ans.

Montan en millions de FCFA

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
4	Pilier 4: DEVELOPPEMENT DU TOURISME	101 601	233 460	243 533	233 266	202 840	1 014 700		
41	Construction et aménagement des voies d'accès aux sites touristiques	67 235	154 641	161 364	154 641	134 470	672 350		
4101	Aménagement, construction et réhabilitation des voies d'accès (Routes)	46 335	106 571	111 204	106 571	92 670	463 350		
410101	Aménagement de la voie d'accès aux chutes de la Loufoulakari dans le département du Pool	2 500	5 750	6 000	5 750	5 000	25 000	Non	Non
410102	Aménagement de la voie d'accès au site du lac bleu dans le district Louvakou, dans le département du Niari	2 500	5 750	6 000	5 750	5 000	25 000	Non	Non
410103	Aménagement de la voie d'accès et du site touristique du littoral (côte sauvage à Pointe-Noire, 100 pas du roi)	2 535	5 831	6 084	5 831	5 070	25 350	Non	Non
410104	Aménagement de la voie d'accès du Lac Nanga (Loufouleba) à Pointe-Noire	2 300	5 290	5 520	5 290	4 600	23 000	Non	Non
410105	Aménagement de la voie d'accès à la Baie de Loango	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Non
410106	Aménagement de la voie d'accès du lac télé dans la Likouala	2 500	5 750	6 000	5 750	5 000	25 000	Non	Non
410107	Aménagement de la voie d'accès du gîte de Sossi à Louvakou, dans le département du Niari	2 500	5 750	6 000	5 750	5 000	25 000	Non	Non
410108	Aménagement de la voie d'accès au site des cataractes du Djoué à Brazzaville	2 500	5 750	6 000	5 750	5 000	25 000	Non	Non
410109	Aménagement de la voie d'accès à la réserve faunique du mont Mfouari, à Nyanga dans le Département du Niari	2 500	5 750	6 000	5 750	5 000	25 000	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
410110	Aménagement de la voie d'accès au site du lac bleu (Lésio-Louna)	2 000	4 600	4 800	4 600	4 000	20 000	Non	Non
410111	Aménagement de la voie d'accès à la réserve communautaire du lac télé dans la Likouala	3 000	6 900	7 200	6 900	6 000	30 000	Non	Non
410112	Aménagement de la voie d'accès au parc national CONKOUATI-Douli, dans le département du Kouilou	2 500	5 750	6 000	5 750	5 000	25 000	Non	Non
410113	Aménagement de la voie d'accès au parc national d'Odzala-Kokoua dans les départements de la Sangha et de la Cuvette-Ouest	2 500	5 750	6 000	5 750	5 000	25 000	Non	Non
410114	Aménagement de la voie d'accès au parc national Nouabalé-Ndoki dans le département de la Sangha	2 000	4 600	4 800	4 600	4 000	20 000	Non	Non
410115	Aménagement de la voie d'accès au district de Divénié, département du Niari (chutes de Dimani)	3 000	6 900	7 200	6 900	6 000	30 000	Non	Non
410116	Aménagement de la voie d'accès de Inoni -Mbé	2 500	5 750	6 000	5 750	5 000	25 000	Non	Non
410117	Aménagement de la voie d'accès de Diosso au siège de Bouali	2 500	5 750	6 000	5 750	5 000	25 000	Non	Non
410118	Aménagement de la voie d'accès à la réserve naturelle de Tchimpounga, dans le département du Kouilou	2 500	5 750	6 000	5 750	5 000	25 000	Non	Non
410119	Aménagement de la voie d'accès aux chutes de Moukouili à Divénié dans le département du Niari	3 000	6 900	7 200	6 900	6 000	30 000	Non	Non
4102	Installation des infrastructures	20 900	48 070	50 160	48 070	41 800	209 000		
410201	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie (eau et électricité) aux chutes de la Loufoulakari dans le département du Pool	1 500	3 450	3 600	3 450	3 000	15 000	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
410202	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie dans le district Louvakou, dans le département du Niari	1 500	3 450	3 600	3 450	3 000	15 000	Non	Non
410203	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie au littoral (côte sauvage à Pointe-Noire, 100 pas du roi)	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Non
410204	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie au lac Nanga (Loufouleba) à Pointe-Noire	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Non
410205	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie à la Baie de Loango	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Non
410206	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie au lac télé dans la Likouala	1 500	3 450	3 600	3 450	3 000	15 000	Non	Non
410207	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie au gîte de Sossi à Louvakou, dans le département du Niari	1 200	2 760	2 880	2 760	2 400	12 000	Non	Non
410208	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie au site des cascades du Djoué à Brazzaville	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Non
410209	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie à la réserve faunique du mont Mfouari, à Nyanga dans le Département du Niari	1 200	2 760	2 880	2 760	2 400	12 000	Non	Non
410210	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie au site du lac bleu (Lésio-Louna)	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
410211	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie à la réserve communautaire du lac télé dans la Likouala	1 500	3 450	3 600	3 450	3 000	15 000	Non	Non
410212	Installation des infrastructure de télécommunication, communication et d'énergie au parc national CONKOUATI-Douli, dans le département du KOuilou	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Non
410213	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie au parc national d'Odzala-Kokoua dans les départements de la Sangha et de la Cuvette-Ouest	1 500	3 450	3 600	3 450	3 000	15 000	Non	Non
410214	Installation des infrastructure de télécommunication, communication et d'énergie au parc national Nouabalé-Ndoki dans le département de la Sangha	1 500	3 450	3 600	3 450	3 000	15 000	Non	Non
410215	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie au district de Divénié, département du Niari (chutes de Dimani)	1 200	2 760	2 880	2 760	2 400	12 000	Non	Non
410216	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie à la réserve naturelle de Tchimpounga, dans le département du Kouilou	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Non
410217	Installation des infrastructures de télécommunication, communication et d'énergie aux chutes de MoukOuili à Divénié dans le département du Niari	1 200	2 760	2 880	2 760	2 400	12 000	Non	Non
410218	Mise en place d'un Système d'Information du Tourisme, de l'Hôtellerie et des Loisirs (SITHL)	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
42	Construction et équipement des infrastructures d'offres touristiques et de loisirs	5 175	11 903	12 420	11 903	10 350	51 750		
4201	Construction et réhabilitation des infrastructures touristiques	2 775	6 383	6 660	6 383	5 550	27 750		
420101	Création d'un parc zoo-botanique à la périphérie de Brazzaville dénommé (LOUNA Parc)	200	460	480	460	400	2 000	Non	Non
420102	Création d'un parc zoologique et botanique à MBOUAMBE Léfini	200	460	480	460	400	2 000	Non	Non
420103	Erection d'une stèle en mémoire du roi MAKOKO (ILOO 1 ^{er}) à MBE	200	460	480	460	400	2 000	Non	Non
420104	Erection d'une stèle en mémoire du roi MOE-POATY à Bouali (Diosso)	200	460	480	460	400	2 000	Non	Non
420105	Création et gestion d'une aire protégée dans le massif forestier de Messok-Dja	150	345	360	345	300	1 500	Oui	Oui
420106	Création d'un parc des expositions des produits made in Congo (foire de Pointe Noire)	700	1 610	1 680	1 610	1 400	7 000	Oui	Non
420107	Réhabilitation du Grand Hôtel de Dolisie (GHD)	135	311	324	311	270	1 350	Oui	Non
420108	Réhabilitation des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC)	70	161	168	161	140	700	Non	Non
420109	Réhabilitation du parc zoologique et botanique de Brazzaville	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
420110	Construction de deux(2) parcs d'attraction : un(1) à Brazzaville et un(1) à Pointe-Noire	215	495	516	495	430	2 150	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
420111	Construction des deux parcs aquatiques à Brazzaville et à Pointe-Noire	505	1 162	1 212	1 162	1 010	5 050	Non	Non
420112	Création des centres de loisirs dans les places publiques en République du Congo	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
4202	Renforcement des infrastructures d'appui et des services de soutien	2 400	5 520	5 760	5 520	4 800	24 000		
420201	Implémentation des centres de santé autour des sites touristiques (santé)	50	115	120	115	100	500	Non	Non
420202	Construction des grands centres commerciaux à Brazzaville et Pointe –Noire (commerce)	200	460	480	460	400	2 000	Non	Non
420203	construction de deux grandes salles de spectacles à Brazzaville et Pointe –Noire	2 000	4 600	4 800	4 600	4 000	20 000	Non	Non
420204	sécurisation des structures touristiques (sites touristique, hôtels et restaurants)	100	230	240	230	200	1 000	Non	Non
420205	Appui au développement des services de transport.	50	115	120	115	100	500	Non	Non
43	Viabilisation des sites touristiques	2 116	4 867	5 078	4 867	4 232	21 160		
4301	Aménagement des structures touristiques	1 201	2 762	2 882	2 762	2 402	12 010		
430101	Inventaire des sites touristiques et du patrimoine culturel immatériel	432	994	1 037	994	864	4 320	Non	Non
430102	Aménagement des structures touristiques des chutes de la Loufoulakari dans le département du Pool	95	219	228	219	190	950	Non	Non
430103	Aménagement du site du lac bleu dans le district Louvakou, dans le département du Niari	16	37	38	37	32	160	Oui	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
430104	Aménagement touristique du Lac Nanga (Loufouleba) à Pointe-Noire	113	260	271	260	226	1 130	Oui	Non
430105	Aménagement des structures touristiques de la Baie de Loango	75	173	180	173	150	750	Oui	Non
430106	Viabilisation du gîte de Sossi à Louvakou, dans le département du Niari	5	12	12	12	10	50	Oui	Non
430107	Construction des structures touristiques dans le site des cataractes du Djoué à Brazzaville	160	368	384	368	320	1 600	Oui	Non
430108	Construction des structures touristiques dans les îles Mbamou et Faignand.	305	702	732	702	610	3 050	Non	Non
4302	Construction et aménagement des structures dans les réserves	915	2 105	2 196	2 105	1 830	9 150		
430201	Construction des structures touristiques de la réserve faunique du mont Mfouari, à Nyanga dans le Département du Niari	55	127	132	127	110	550	Non	Non
430202	Construction des structures touristiques du parc de Ntokou-Pikounda, dans le département de la Cuvette	80	184	192	184	160	800	Oui	Oui
430203	Construction des structures touristiques dans le site du lac bleu (Lésio-Louna)	110	253	264	253	220	1 100	Non	Non
430204	Construction des structures touristiques de la réserve communautaire du lac télé dans la Likouala	55	127	132	127	110	550	Non	Non
430205	Aménagement des structures touristiques du parc national CONKOUATI-Douli, dans le département du Kouilou	215	495	516	495	430	2 150	Oui	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
430206	Aménagement des structures touristiques du parc national d'Odzala-Kokoua dans les départements de la Sangha et de la Cuvette-Ouest	215	495	516	495	430	2 150	Oui	Oui
430207	Aménagement des structures touristiques du parc national Nouabalé-Ndoki dans le département de la Sangha	110	253	264	253	220	1 100	Oui	Oui
430208	Aménagement du site touristique de Dimani dans le district de Divénié, département du Niari (chutes de Dimani)	25	58	60	58	50	250	Non	Non
430209	Aménagement des structures touristiques de la réserve naturelle de Tchimpounga, dans le département du KOuïlou	25	58	60	58	50	250	Oui	Oui
430210	Aménagement du site touristique des chutes de MoukOuili à Divénié dans le département du Niari	25	58	60	58	50	250	Non	Non
44	Gouvernance du développement du tourisme	6 755	15 358	15 964	15 203	13 220	66 500		
4401	Réforme du cadre juridique du secteur du tourisme et des loisirs	145	155	100	0	0	400		
440101	Elaboration et mise en œuvre des mécanismes d'atténuation et de mitigation du conflit homme-faune sauvage en République du Congo	100	100	100			300	Oui	Non
440102	élaboration de la loi sur le fonds de développement des loisirs	10					10	Oui	Non
440103	Reformes et élaboration des textes d'application sur le fonds de développement touristique	20					20	Oui	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
440104	élaboration des textes d'application (statuts) de l'office de l'industrie touristique	15					15	Oui	Non
440105	Elaboration des textes d'application de la SOCITOUR		10				10	Oui	Non
440106	Elaboration des textes d'application du guichet unique du tourisme (GUT)		20				20	Oui	Non
440107	Elaboration des textes d'application réglementant le secteur du tourisme		10				10	Oui	Non
440108	Elaboration de la loi de règlementant le secteur des loisirs et les textes d'application		15				15	Oui	Non
4402	Accroissement des ressources humaines dans les métiers du tourisme et des loisirs	5 770	13 271	13 848	13 271	11 540	57 700		
440201	Construction et équipement de l'institut supérieur de l'environnement et du tourisme d'Impfondo dans la Likouala	3 500	8 050	8 400	8 050	7 000	35 000	Non	Non
440202	création de l'Institut de formation touristique à Pointe-Noire	1 500	3 450	3 600	3 450	3 000	15 000	Non	Non
440203	Création d'une école nationale de tourisme et de l'hôtellerie	500	1 150	1 200	1 150	1 000	5 000	Non	Non
440204	Appui à la formation continue du personnel des établissements des hébergements touristiques	120	276	288	276	240	1 200	Oui	Non
440205	Elaboration d'une politique de formation aux métiers du tourisme	5	12	12	12	10	50	Oui	Non
440206	Développer les programmes de formation en y intégrant les nouvelles technologies de la communication	5	12	12	12	10	50	Oui	Non
440207	Appui à la formation des agents du Ministère du Tourisme et des Loisirs	25	58	60	58	50	250	Oui	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
440208	Formation et insertion socioprofessionnelle des femmes et jeunes filles aux métiers durables	40	92	96	92	80	400	Oui	Non
440209	Formation et réinsertion des jeunes au metier du tourisme	25	58	60	58	50	250	Oui	Non
440210	Formation , équipement des écogardes et des unités de surveillance et de lutte anti-Braconage (Aires protégées, USLAB et PROGEPP)	50	115	120	115	100	500	Oui	Non
4403	Promotion Touristique	840	1 932	2 016	1 932	1 680	8 400		
440301	Implémentation de l'Office de Promotion de l'Industrie Touristique dans le département de Brazzaville.	75	173	180	173	150	750	Non	Non
440302	Implémentation de l'Office de Promotion de l'Industrie Touristique dans le département de Pointe Noire	60	138	144	138	120	600	Non	Non
440303	Edition et production des supports de promotion touristique et de loisirs (Magazine lettre touristique du Congo, lancement des écrans dynamique etc)	50	115	120	115	100	500	Non	Non
440304	Implémentation du Guichet Unique du Tourisme (GUT) à Brazzaville	75	173	180	173	150	750	Non	Non
440305	Implémentation des Bureaux d'informations touristiques (BIT) pour la zone Europe (Paris)	125	288	300	288	250	1 250	Non	Non
440306	Implémentation des Bureaux d'informations touristique s(BIT) pour la zone Amérique	150	345	360	345	300	1 500	Non	Non
440307	Organisation des Eductours	70	161	168	161	140	700	Non	Non

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
440308	Mise en place des écrans dynamiques dans les grandes villes et les places publiques à forte affluence (Brazzaville et Pointe -Noire)	30	69	72	69	60	300	Non	Non
440309	Création d'un Magazine papier et numérique dit : La lettre Touristique du Congo.	15	35	36	35	30	150	Oui	Non
440310	Cartographie des zones touristiques du Congo	20	46	48	46	40	200	Oui	Non
440311	Instauration du visa touristique	50	115	120	115	100	500	Oui	Oui
440312	Foire internationale du tourisme de Brazzaville	120	276	288	276	240	1 200	Non	Non
	Coût total d'investissement du pilier 4	81 176	186 705	194 822	186 705	162 352	811 760		
	Gestion administrative du pilier 4⁴	20320	46692	48707	46653	40568	202940		

⁴ Pour mémoire

Pilier 5 : Développement de l'économie numérique

42. Aux fins de digitaliser le tissu économique dans toutes ses composantes et de réduire la fracture numérique dans le pays, le Gouvernement, dans le cadre du présent PIP 2022-2026, a identifié trente-trois (33) projets répartis dans cinq (5) programmes, le tout pour un coût global estimé à 360 113 millions de FCFA. Ces programmes permettront par ailleurs de se rapprocher de plusieurs cibles des ODD, particulièrement celles des ODD 4, 5, 9 et 17.

Montant en millions de FCFA

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
5	Pilier 5 : DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE	36 011	82 826	86 427	82 826	72 023	360 113		
51	Développement des infrastructures numériques	7 018	16 142	16 844	16 142	14 037	70 183		
5101	<i>Maillage du territoire national en infrastructures de télécommunication, de communication, d'énergie, de téléphonie mobile et de stockage</i>	6 368	14 647	15 284	14 647	12 737	63 683		
510101	Couverture nationale en fibre optique	1 995	4 589	4 788	4 589	3 990	19 950	Oui	Oui
510102	Maillage du pays en infrastructures de communication	300	690	720	690	600	3 000	Non	Non
510103	Maillage du pays en infrastructures d'énergie	2 273	5 229	5 456	5 229	4 547	22 733	Non	Oui
510104	Maillage du pays en infrastructures de téléphonie mobile	800	1 840	1 920	1 840	1 600	8 000	Non	Oui
510105	Maillage du pays en infrastructures de stockage (<i>data center</i>)	1 000	2 300	2 400	2 300	2 000	10 000	Non	Non
5102	<i>Sécurisation des infrastructures</i>	650	1 495	1 560	1 495	1 300	6 500		
510201	Finalisation de la sécurisation des infrastructures (de télécommunication, de communication, d'énergie, de téléphonie mobile et data center)	650	1 495	1 560	1 495	1 300	6 500	Non	Oui
52	Développement des plateformes et de l'entrepreneuriat numérique	17 351	39 907	41 642	39 907	34 701	173 507		
5201	<i>Développement de l'entrepreneuriat numérique</i>	1 250	2 875	3 000	2 875	2 500	12 500		

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
520101	Mise en place des instruments pour l'amélioration de l'environnement numérique des startups	50	115	120	115	100	500	Non	Non
520102	Digitalisation des formalités de création des entreprises	780	1 794	1 872	1 794	1 560	7 800	Non	Non
520103	Production numérique des annuaires	420	966	1 008	966	840	4 200	Non	Non
5202	Développement des plateformes numériques	16 101	37 032	38 642	37 032	32 201	161 007		
520201	Renforcement des mécanismes de la confiance numérique	800	1 840	1 920	1 840	1 600	8 000	Non	Oui
520202	Développement du e-business	50	115	120	115	100	500	Non	Non
520203	Développement du e-gouv	7 054	16 225	16 930	16 225	14 108	70 542	Non	Oui
520204	Développement du e-citoyen	15	35	36	35	30	150	Non	Non
520205	Elaboration d'une stratégie de sensibilisation des populations sur les plateformes numériques	50	115	120	115	100	500	Non	Non
520206	Passage de l'analogique au numérique des centres de production/diffusion (Radio, TVC et Télédiffusion du Congo)	8 082	18 587	19 396	18 587	16 163	80 815	Oui	Oui
520207	Sécurisation des plateformes numériques (Systèmes d'information)	50	115	120	115	100	500	Non	Non
53	Développement des compétences, de la recherche et de la production industrielle liées au numérique	2 535	5 831	6 084	5 831	5 070	25 350		
5301	Développement de la recherche et de la production industrielle	2 120	4 876	5 088	4 876	4 240	21 200		

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
530101	Développement de la recherche et de l'innovation lié au numérique	2 080	4 784	4 992	4 784	4 160	20 800	Non	Non
530102	Promotion de la production industrielle dans le numérique	40	92	96	92	80	400	Non	Non
5302	Développement des compétences numériques	415	955	996	955	830	4 150		
530201	Elaboration des curricula numériques	145	334	348	334	290	1 450	Non	Non
530202	Introduction des modules du numérique dans les curricula des écoles de formation des formateurs	20	46	48	46	40	200	Non	Non
530203	Formations dans le numérique	160	368	384	368	320	1 600	Non	Oui
530204	Développement des incubateurs au plan national	20	46	48	46	40	200	Non	Non
530205	Renforcement des capacités en ressources humaines dans le numérique	70	161	168	161	140	700	Non	Non
54	Réduction de la fracture numérique	1 280	2 944	3 072	2 944	2 560	12 800		
5401	Acquisition des équipements liés aux TIC dans l'administration publique	1 155	2 657	2 772	2 657	2 310	11 550		
540101	Dotation des administrations publiques en équipement de terminaux numériques	1 155	2 657	2 772	2 657	2 310	11 550	Non	Non
5402	Accélération de l'inclusion financière	65	150	156	150	130	650		
540201	Développement des services financiers digitaux	50	115	120	115	100	500	Non	Oui
540202	Appui au fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques (FASUCE)	15	35	36	35	30	150	Non	Oui

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
5403	Amélioration de l'accès aux outils numériques	60	138	144	138	120	600		
540301	Implantation des centres communautaires numériques	60	138	144	138	120	600	Non	Non
55	Gouvernance du développement de l'économie numérique	625	1 438	1 500	1 438	1 250	6 250		
5501	Amélioration du cadre juridique et institutionnel	625	1 438	1 500	1 438	1 250	6 250		
550101	Finalisation du cadre juridique favorable au développement de l'écosystème du numérique	20	46	48	46	40	200	Non	Non
550102	Création de l'observatoire national de l'économie numérique	300	690	720	690	600	3 000	Non	Non
550103	Création des organes de sécurisation des systèmes d'information	55	127	132	127	110	550	Non	Oui
550104	Actualisation de la stratégie nationale de développement de l'économie numérique	50	115	120	115	100	500	Non	oui
550105	Réformes sur la rationalisation de l'organisation de l'administration publique	160	368	384	368	320	1 600	Non	Non
550106	Renforcement du cadre législatif, réglementaire et institutionnel.	40	92	96	92	80	400	Oui	Non
	Coût total d'investissement du pilier 5	28 809	66 261	69 142	66 261	57 618	288 090		
	Gestion administrative du pilier 5⁵	7202	16565	17285	16565	14405	72023		

⁵Pour mémoire

Pilier 6 : Promotion immobilière

43. La croissance démographique et l'urbanisation accélérées d'une part, et les effets de diversification économique de l'autre, font croître de manière significative la demande de logements décents et de bâtiments à caractère commerciale. Pour réduire ces besoins entre 2022 et 2026, le Gouvernement s'est fixé comme objectifs de : (i) renforcer le cadre institutionnel, juridique et organisationnel de l'immobilier ; (ii) accroître l'offre de logements décents à moindre coûts ; et (iii) augmenter l'offre immobilière en faveur des activités économiques. En lien avec cette ambition, le Gouvernement entend poursuivre une stratégie d'un coût de 2 305 667 millions de FCFA reposant sur vingt-neuf (29) projets repartis en trois (3) programmes. La mise en œuvre de ces projets contribuera à l'atteinte de plusieurs indicateurs dont ceux des ODD 12, mais aussi des ODD 1 ; 2 ; 8 ; 9 ; 10 et 11.

Montant en millions FCFA

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
6	Pilier 6: PROMOTION IMMOBOLIERE	226 371	536 174	550 024	537 913	455 184	2 305 667		
61	Promotion de l'immobilier à usage commercial	19 024	48 729	50 573	48 729	43 203	210 259		
6 101	Construction et réhabilitation des infrastructures administratives à caractère commercial	19 024	48 729	50 573	48 729	43 203	210 259		
610101	Construction du siège (R+4) abritant les organes de gestion des ZES et des zones franches commerciales	800	1 840	1 920	1 840	1 600	8 000	Non	Non
610102	Construction de la cité internationale des affaires à Brazzaville et ingénieur conseil (cité gouvernementale)	12 808	29 459	30 740	29 459	25 616	128 082	Oui	Oui
610103	Construction d'un centre commercial de Mpila (tours jumelles) et ingénieur conseil	4 100	9 430	9 840	9 430	8 200	41 000	Oui	Oui
610104	Construction d'un immeuble SS +R+6 de la société de promotion immobilière (SOPRIM) au rond-point Lumumba à Pointe-Noire	600	6 355	6 355	6 354	6 354	26 018	Oui	Non
610105	Construction de bâtiments au rond-point Moukondo SS+R+4	567	1 302	1 360	1 303	1 134	5 666	Oui	Non
610106	Construction d'un bâtiment R+4 à la Patte d'Oie	149	343	358	343	299	1 493	Oui	Non
62	Promotion de l'habitat et des logements collectifs	160 602	379 932	387 263	381 671	318 492	1 627 960		
6 201	Construction des logements collectifs	157 652	373 147	380 183	374 886	312 592	1 598 460		
620101	Construction des directions départementales du ministère en charge de la construction	2 200	5 060	5 280	5 060	4 400	22 000	Oui	Non
620102	Réhabilitation et équipements des directions départementales du ministère en charge de la construction	50	115	120	115	100	500	Oui	Non
620103	Restructuration des quartiers précaires (projet DURquaP)	8 124	18 685	19 498	18 685	16 248	81 240	Oui	Oui

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
620104	Achèvement des queues de municipalisations accélérées dans les départements	90 463	208 065	217 111	208 065	180 926	904 630	Oui	Non
620105	Construction et équipement de deux unités de deuxième et troisième transformations industrielles du bois dans les ZES et les parcs industriels	160	368	384	368	320	1 600	Oui	Non
620106	Construction et achèvement des logements à Diosso	122	3 333	5 072	5 072		13 600	Oui	Oui
620107	Construction de bâtiments (logements) à Pointe-Noire (Camp IGET)	1 234	10 333		10 333		21 899	Oui	Oui
620108	Construction et achèvement des logements à Owando (Linnengue 1 et 2)	1 066	2 452	2 558	2 452	2 132	10 660	Oui	Oui
620109	Construction de logements au Camp-Claïron	1 591	3 658	3 817	3 658	3 181	15 905	Oui	Oui
620110	Construction de logements avec le groupe ADH	15 243	35 058	36 582	35 058	30 485	152 426	Oui	Oui
620111	Construction logements à Maloukou avec le financement de la BADEA	10 900	25 070	26 160	25 070	21 800	109 000	Oui	Oui
620112	Logement social MAMBO et case Barnier	4 000	9 200	9 600	9 200	8 000	40 000	Oui	Non
620113	Construction et équipement des écoles et académies	22 500	51 750	54 000	51 750	45 000	225 000	Non	Non
6202	Facilitation de l'accès à l'immobilier	2950	6785	7080	6785	5900	29500		
620201	Création d'un Fonds National de l'Habitat	305	702	732	702	610	3 050	Oui	Non
620202	Projet d'amélioration de l'offre et de l'accès au crédit immobilier	45	104	108	104	90	450	Oui	Non
620203	Lancement de la société nationale des HLM	2 600	5 980	6 240	5 980	5 200	26 000	Oui	Non
63	Gouvernance de la promotion immobilière	632	1 452	1 516	1 452	1 263	6 315		
6301	Renforcement du cadre juridique et institutionnel	478	1 099	1 146	1 099	955	4 777		
630101	Elaboration de la politique sectorielle du ministère en charge de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat	52	119	124	119	103	517	Oui	Oui
630102	Elaboration de la stratégie nationale du logement	96	221	230	221	192	960	Oui	Oui

Code	Libellé Pilier/programme/sous-programme/projet	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL	Etudes	Conventions
630103	Elaboration et/ou actualisation des schémas directeurs de villes et plans locaux d'urbanisme	300	690	720	690	600	3 000	Oui	Non
630104	Elaboration d'un cadre de bordereau de prix de la construction	30	69	72	69	60	300	Oui	Non
6302	Développement des systèmes techniques et des capacités administratives	124	285	297	285	248	1 238		
630201	Structuration des métiers des BTP à travers les chambres des métiers	115	265	276	265	230	1 150	Non	Non
630202	Vulgarisation du code de l'urbanisme et de la construction	9	20	21	20	18	88	Non	Non
6303	Renforcement des ressources humaines	30	69	72	69	60	300		
630301	Appui à la formation initiale et continue dans les métiers de l'immobilier	30	69	72	69	60	300	Non	Non
	Coût total d'investissement du pilier 6	184 453	424 243	442 688	424 243	368 907	1 844 534		
	Gestion administrative du Pilier 6⁶	46113	106061	110672	106061	92227	461133		

⁶ Pour mémoire

V. Besoins de financement du PIP

44. Dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2022-2026, le Gouvernement entend axer sa stratégie de financement du programme d'investissement public sur six (6) modes de financement, à savoir : les ressources propres de l'Etat, les ressources mobilisées sur le marché financier régional, les ressources externes à conditions concessionnelles, les dons, les ressources découlant du partenariat public privé (PPP) et les ressources directes investies par le secteur privé national et étranger, comme le montre le tableau ci-dessous.

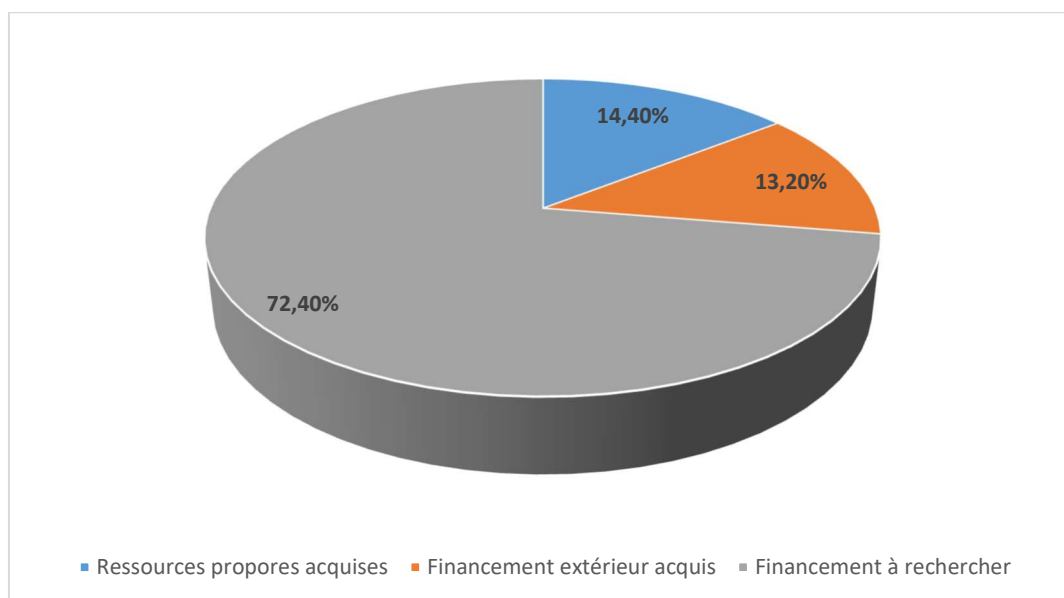
Tableau 5 : Tableau Ressources projetées du PND 2022-2026 par type de ressource et par an

ANNEES	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL A TERME	%	%
COUT DU PND 2022-2026	891,90	2067,70	2148,59	2068,50	1785,89	8 962,59	100,00	100
FINANCEMENT ACQUIS	387	443	475	564	602	2471	27,57	100
1-RESSOURCES PROPRES DE L'ETAT	193	215	233	300	350	1291	14,40	52,25
MLA	161	175	183	275	325	1 119	12,49	45,29
PARTIE FLOTTANTE A PLUS DE 65\$/BARIL	32	40	50	25	25	172	1,92	6,96
2-FINANCEMENT EXTERIEUR	194	228	242	264	252	1180	13,17	47,75
A-DONS ET LEGS	37	42	44	55	60	238	2,66	9,63
B-EMPRUNTS	132	156	163	169	147	767	8,56	31,04
C-PARTENARIAT (PPP)	25	30	35	40	45	175	1,95	7,08
GAP DE FINANCEMENT/ FINANCEMENT A RECHERCHER	504,90	1624,70	1673,59	1504,50	1183,89	6491,59	72,43	100
1-FINANCEMENT EXTERIEUR TRADITIONNEL	320	499	567	756	850	2 992,00	33,38	45,91
A-PRETS NON CONCESSIONNELS	-	-	-	100	150	250	2,79	3,84
B-PRETS CONCESSIONNELS	70	199	207	224	250	950	10,60	14,58
C-FINANCEMENTS EXTERIEURS PRIVES (IDE)	250	300	360	432	450	1 792,00	19,99	27,5
2-FINANCEMENTS EXTERIEURS INNOVANTS	103	347	402,9	358	303,7	1 514,60	16,90	23,24
A-MARCHES FINANCIERS THEMATIQUES	28	140	137,9	128	95,7	529,6	5,91	8,13
B-PARTENARIAT (PPP)	75	207	265	230	208	985	10,99	15,11
3-FINANCEMENTS DOMESTIQUES	81,9	778,7	703,69	390,5	30,19	1984,98	22,15	30,85
FINANCEMENTS PRIVES NATIONAUX	81,9	778,7	703,69	390,5	30,19	1984,98	22,15	30,85

45. Le coût global du Plan national de développement (PND) pour la période 2022-2026 est estimé à 8 962 594 millions de FCFA, coût pour lequel l'Etat a acquis des

financements de 2 471 000 millions de FCFA, repartis en ressources propres (1 291 000 millions de FCFA) et en ressources externes (1 180 000 millions de FCFA). L'écart entre le coût du PND et les financements acquis laisse apparaître un besoin de financement de 6 491 590 millions de FCFA, soit 72,4% du coût du PND, comme le montre le graphique ci-après.

Figure 6 : Proportion des financements acquis et à rechercher par rapport au coût total du PND 2022-2026



46. S'agissant des ressources propres acquises par le gouvernement, le cadrage macroéconomique table sur une mobilisation de 1 291 000 millions de FCFA sur la période 2022-2026, soit 2 58 200 millions de FCFA en moyenne annuelle et 52,25% du financement acquis.

47. A la première année du PND 2022-2026, ces ressources s'élèveront à 193 000 millions de FCFA et à 350 000 millions de FCFA en dernière année, soit une hausse sur la période de 81,34% en valeur relative et de 157 000 millions de FCFA en valeur absolue. Cette hausse sera rendue possible grâce aux effets positifs induits par la mise en œuvre des projets structurants, notamment ceux liés à la diversification de l'économie.

48. Les financements extérieurs s'élèvent quant à eux à 1 180 000 millions de FCFA sur la période 2022-2026, soit 236 000 millions de FCFA en moyenne annuelle et 47,75% du financement acquis. Pour ce type de ressources, l'Etat entend s'appuyer sur trois (3) principales sources de financement : (i) les dons et legs ; (ii) les emprunts, et (iii) les partenariats publics-privés (PPP). Les premières, d'un montant global de 238 000 millions de FCFA, soit 20,17% du financement extérieur, s'établiront à 47 600 millions de FCFA en moyenne annuelle. Les secondes, d'un montant total de 767 000 millions de FCFA, représentent 65% du financement extérieur. Les dernières attendues pour 175 000 millions de FCFA, soit 14,83% du financement extérieur acquis, découleront de partenariats stratégiques entre l'Etat et le secteur privé national et extérieur.

49. Le gap de financement du PND 2022-2026 s'établit à 6 491 590 millions de FCFA, représentant 72,43% du coût total du PND. Ce gap sera comblé par trois (3) types de financement : (i) financements extérieurs traditionnels ; (ii) financements extérieurs innovants ; et (iii) financements domestiques.

50. Sur les quatre (4) sources de financements extérieurs traditionnels, l'Etat entend privilégier les prêts concessionnels du fait de leur maturité longue et de leurs taux d'intérêts bas. Au cours des cinq (5) années d'exécution du PND, ces prêts atteindront 950 000 millions de FCFA, soit 14,58% du gap de financement total. Ce financement extérieur affiche une tendance haussière durant toute la période du PND passant de 70 000 millions FCFA en 2022 à 250 000 millions de FCFA en 2026, soit une évolution annuelle moyenne de 190 000 millions de FCFA en valeur nominale. Cette forte croissance des prêts concessionnels entre 2022 et 2026, s'expliquera, d'une part, par l'amélioration de la signature du Congo auprès de divers partenaires au développement suite à la conclusion du Programme économique et financier au titre de la facilité élargie de crédit avec le Fonds monétaire international (FMI) courant 2022-2023, et d'autre part, par la mise en œuvre de la stratégie de la dette à moyen terme du Congo.

51. Les financements extérieurs innovants s'élèvent à 1 514 600 millions de FCFA sur la période de mise en œuvre du PND 2022-2026, soit 23,24% du gap de financement du PND. Ils seront mobilisés sur des marchés financiers thématiques, notamment liés à l'environnement, pour la mise en œuvre des projets tels que : (i) création des zones agricoles protégées (ZAP) ; (ii) préforest (fonds verts climat). Les prévisions annuelles des financements extérieurs innovants suivront la même tendance que celle des prêts concessionnels.

52. Les financements domestiques constitueront, suivant la stratégie de financement du PND 2022-2026, le mode de financement principal du gap du PND. En effet, attendus pour 1 984 980 millions de FCFA, ils représentent une part relative de 30,85% du gap, qui sera captée auprès des institutions financières nationales et des entreprises privées non financières.

Figure 7 : pourcentage des financements du gap du PND par type de financement

